

BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

TITRE RNCP - NIVEAU 4

FORMATION EN APPRENTISSAGE



Cette formation a pour but de former des futurs chefs d'exploitation agricole, de former des salariés agricoles et de permettre la reconversion d'adultes vers l'agriculture. Ce diplôme permet d'obtenir toutes les bases nécessaires à la gestion d'une entreprise agricole ainsi que la capacité agricole.

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- > Formation sur 2 ans en apprentissage
- > 64 semaines en entreprise - 27 semaines au CFA
- > Rythme d'apprentissage : 3 semaines en entreprise - 1 semaine en formation

Début de la formation en septembre

Public & Conditions d'inscription

- > Aimer le travail en extérieur
- > Avoir entre 16 et 30 ans
- > Entretien de positionnement
- > Être agé.e de 18 ans ou plus
OU être diplômé.e d'un niveau CAP OU d'un cycle complet BEP
OU d'une classe de seconde

Modules de formation

- > Se situer en tant que professionnel
- > Piloter le système de production
- > Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- > Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise
- > Valoriser les produits ou services de l'entreprise

2 Modules supplémentaires obligatoires (UCARE)

- > Orientation Grandes Cultures : Agriculture connectée - Produire autrement
- > Orientation Maraîchage : Production de plants - Transformation des produits

DIPLÔME

Brevet Professionnel
Niveau 4

DURÉE

Sur 2 ans en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

6 Unités Capitalisables (UC) évaluées en situations
professionnelles
Ecrit - Oral - Epreuves pratiques

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Coût de la formation : 6 352€

- Cette formation peut être financée par :
- les OPCO - CNFPT : Aucun reste à charge
 - le Compte Personnel de Formation (CPF)
 - du financement personnel

L'apprenti perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC. Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuite d'études

Il est possible de poursuivre votre formation avec un Certificat de Spécialisation (CS) ou un BTSA.

L'insertion directe à l'emploi est également envisageable dans des structures agricoles.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le titulaire d'un Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole pourra envisager de devenir :

- Chef.fe d'exploitation agricole
- Salarié.e agricole
- Salarié.e dans une structure para-agricole
- Intervenants dans des domaines variés : grandes cultures, maraîchage biologique, élevage...

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une exploitation agricole
- > Simulateur de conduite d'engins
- > Halle Agroalimentaire
- > Centre de Documentation et d'Information
- > Restauration
- > Hébergement
- > Etablissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2021)



Accueil CFA

02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loire@educagri.fr

Accueil CFPPA

02 37 33 72 30
cfppa.chartres@educagri.fr



CFA Apprentissage Agricole 28
La Saussaye
28630 - Sours